

VOTRE BUDGET

Les tarifs portés dans ce document ne constituent pas un devis : ils ne sont que consultatifs. Ils permettent cependant de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

PRESTATIONS		<input type="radio"/> B(96) - <input checked="" type="checkbox"/> BE			
Dénomination		Prix Unitaire € HT	TVA **	Volume	Montant € TTC
DIVERS	Frais de dossier	✓			
	Ouvrage	✓			
	Autre	✓			
FORMATION	Théorie	✓			
	Préparation hors circulation	✓			
	Préparation en circulation	✓			
	Autre	AVEC CODE			
	Heures supplémentaires	58€00			
MONTANT TOTAL		932€00			
FORFAIT <input type="radio"/> B(96) - <input checked="" type="checkbox"/> BE					932€00

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

2 PHOTOS D'IDENTITE AUX NORMES E-PHOTO (avec signature intégrée)
 CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE
 JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE TROIS MOIS (ou avis impôt)
 PERMIS DE CONDUIRE ACTUEL
 ASSR2 / RECENSEMENT / JDC

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

Les formations aux catégories B(96) et BE font l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur: L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route; l'arrêté du 22 décembre 2009; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Réf. BE3DP00 - N° d'impression 02-0418



Informations

Permis

~~BE - B(96)~~



AVEC CODE

Quelle catégorie de permis choisir pour tracter une remorque avec une voiture ?
 Quel ensemble former avec quelle remorque ?
 Quelles formations suivre et pour quels coûts ?

Votre contact : CHATAIGNER FORMATIONS

Téléphone : 05.49.28.36.58

E-mail contact@chataigner-formations.fr



Cachet de l'auto-école

CHATAIGNER FORMATIONS
 25 RUE DES CHARMES
 79000 BESSINES
 TEL : 05.49.28.36.58
 AGREMENT N° E1607900040



HORAIRES D'OUVERTURE

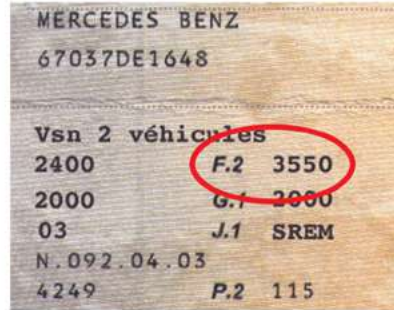
Lundi	SUR RDV	14H / 18H
Mardi	SUR RDV	14H / 18H
Mercredi	SUR RDV	14H / 18H
Jeudi	SUR RDV	14H / 18H
Vendredi	SUR RDV	14H / 18H
Samedi		9H / 12H

POUR SAVOIR

QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC/F.2	3500 kg ou =			
PTAC/F.2	750 kg ou =	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg	+ de 3500 kg	
PTAC/F.2 + PTAC/F.2	3500 kg ou =	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg	+ de 12500 kg
	B	B(96)	BE	C1E

Dispositions administratives diverses

Code (ETG)	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans • La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi 	
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie B obtenue avec BV manuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie B obtenue avec BV automatique
	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Contenu
Séquence 1	4 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque • Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement • Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques • Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage • Réalisation d'exercices de maniabilité
HORS CIRCULATION		
Séquence 2	3 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale • Angles morts • Changements de direction • Prise en compte des autres usagers • Information et communication avec les autres usagers • Anticipation, distances de freinage et d'arrêt • Trajectoires (virages, voies étroites) • Maîtrise de l'ensemble et partage de la route
EN CIRCULATION		
* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.		



ATTENTION !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée

en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracter !



Application : la catégorie de votre véhicule ne sera inscrite à votre permis de conduire que si vous avez obtenu la formation de 7 heures et si vous êtes titulaire de la catégorie B(96) ou BE.